CINQUIEME ANNEE. — N° 1149

MERCREDI 11 JUILLET 1917

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot. Paris (9e)

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

Quotidien Républicain du soir

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Le Numéro : Cinq Centimes

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

AUTOUR D'UN CHÈQUE

Les Raisons d'une Campagne

LA MACHINATION

« Courage pour sortir victorieusement de l'épreuve... »

« Je ne comprends rien à cette histoire : vous vous en doutez ? Cependant, je comprends une chose : c'est qu'une nouvelle infamie est dirigée contre vous et contre nos journal... »

« Je n'ai pas besoin de voir vos comptes. Ils ne m'apprendront que ce que je sais, que vous restez pour moi l'être le plus droit, le plus loyal, le plus généreux qui soit... »

Rien ne pouvait m'être plus précieux, en cette heure d'amertume, où un ami souffre à cause de moi, que ces témoignages de confiance et d'affection qui m'arrivent en foule.

Il semble que tous ceux qui suivent avec intérêt le dur combat que nous menons ,amis fidèles, compagnons de lutte, lecteurs obscurs, aient en même temps, et de suite, senti que l'affaire actuelle n'était qu'un nouvel épisode des louches manœuvres ourdies pour nous tomber et entraîner dans notre chute tout ce qui, de près ou de loin, touche au parti républicain.

Quelques-uns de mes correspondants me prient d'observer la coïncidence qui existe entre les « affaires » montées contre moi et mes collaborateurs, et les plans que l'on prête à certains hommes politiques qu'on veut tenir éloignés du pouvoir.

« *Une chose me frappe*, me dit un professeur de l'Université, *chaque fois que M. Caillaux semble redevenir en faveur ou qu'un de ses discours a produit sur l'opinion une certaine impression, on s[illegible] contre ceux qui, à tort ou à raison, passent pour ses lieutenants, une histoire destinée à les déshonorer.*

M. Caillaux prononce au Conseil général de la Sarthe un discours remarqué. Pour beaucoup de citoyens, amis ou ennemis de l'ancien président, ce discours apparaît comme le prélude d'une reprise de son activité politique. C'est alors qu'on fait contre lui le coup de Vichy et contre vous le coup de Carthagène. Il faut, d'une part, montrer que l'opinion publique est toujours aussi violemment hostile au grand diffamé, et d'autre part, montrer que ceux dont prétendûment il couvre les actions sont de sombres fripouilles et des malfaiteurs de droit commun.

Deuxième coïncidence. On parle de la formation d'une Ligue républicaine. Pour tout le monde cette ligue est conçue et créée par M. Caillaux et elle va servir à recréer dans le pays un courant qui portera au pouvoir l'homme que tant de puissances et de médiocrités ont intérêt à n'y pas voir. Et voilà que brusquement s'amorce la campagne contre le Pays *et qu'on vous fait, à vous, le coup du chèque.*

Voulez-vous, mon cher ami, réfléchir à ces rapprochements... »

Je n'ajouterai aux judicieuses remarques de mon correspondant qu'une troisième coïncidence qui, pour ne pas me toucher personnellement, n'en est pas moins une nouvelle preuve à l'appui de la thèse développée plus haut.

Peut-être vous souvenez-vous qu'à la fin de l'année dernière, la situation du cabinet était moins que brillante. Ses gaffes monumentales, l'effondrement de la Roumanie venant après le bluff formidable dont quelques mois auparavant le président du Conseil de cette époque avait pris l'initiative et la responsabilité, faisaient que la situation de M. Briand et de ses succédanés se trouvait singulièrement compromise. Par contre, la situation de M. Caillaux, à la Chambre comme dans le pays, s'améliorait, si je puis ainsi parler, au point que pas mal de ses anciens adversaires tournaient de son côté un œil pour le moins plein de bienveillance.

C'est alors — pour parler comme mon correspondant — que l'on fit contre M. Caillaux ce que j'appellerai le coup de Rome.

Pour quiconque réfléchit, il est clair que toutes les campagnes dont M. Caillaux et ses amis sont les victimes concourent au même but : discréditer et tenir éloigné du pouvoir le seul homme qui est assez démocrate pour exiger des classes riches les sacrifices nécessaires et imposer au monde les garanties contre le retour des guerres.

Quand l'*Action Française* et autres torchons de sacristie me traînent dans la boue, ce n'est pas moi qui, en réalité, suis visé : c'est Caillaux. Quand M. Hervé vilipende M. Dubarry et le *Pays*, ce n'est pas à Dubarry qu'on en veut : c'est à Caillaux.

Je ne pense pas trop m'avancer en disant que ce qui est vrai pour moi relativement à Caillaux est vrai pour ce malheureux ... relativement à moi.

Mon malheureux ami n'est que le dernier maillon d'une chaîne avec laquelle les ennemis ou les profiteurs du régime espèrent étrangler les empêcheurs de danser en rond.

Je déclare tout de suite que ça n'ira pas tout seul !

Miguel ALMEREYDA

LES COMMENTAIRES

Les journaux réactionnaires, et quelques rares feuilles qui servent les ambitions déchaînées de quelques politiciens, gardent décidément le triste monopole des interprétations calomnieuses et des commentaires diffamatoires.

Pas un journal républicain, pas un journal indépendant n'a voulu suivre M. Maurice Barrès et donner ses mensonges comme l'expression d'une vérité dès maintenant établie.

Le mot de la *Libre Parole* : « Attendons » semble être maintenant la consigne que chacun s'est imposée.

C'est la réserve, en effet, qui s'impose, tant que la justice n'a pas fait la lumière.

Nous signalons, dans notre revue de la presse, que deux grands journaux du soir, le *Temps* et les *Débats*, qui avaient étourdiment donné comme acquis ce qui reste à établir, ce qui ne sera certainement pas établi, ont réparé hier cette faute, en reproduisant l'article de Miguel Almereyda.

Ce matin, le *Petit Parisien* publie loyalement les déclarations de notre directeur et il note que, hier, le *Bonnet Rouge* s'est porté garant de l'honorabilité de son collaborateur.

L'*Œuvre*, de M. Gustave Téry, connaît la valeur des mots ; elle sait qu'*inculpé* et *condamné* ne sont pas synonymes. Elle dit :

« L'affaire n'est donc plus secrète, *mais il reste à l'éclaircir.* »

L'*Œuvre* ne tient donc pas l'affaire pour une affaire « éclaircie » ; elle ne dit pas, comme M. Barrès, que ce qui est à démontrer est d'ores et déjà démontré.

Tout aussi loyal est l'*Evénement* que notre confrère Alexandre Israel dirige avec le concours de trois parlementaires républicains, MM. Bérard, sénateur, Paté et Varenne, députés.

L'*Evénement* reproduit la déclaration de M. Ribot, puis l'article de Miguel Almereyda, et, enfin, la conclusion de notre article d'hier.

L'*Evénement* ajoute :

Nous avons reproduit impartialement les protestations de M. Almereyda.

La justice enquête ; il importe qu'elle fasse rapidement la lumière ; l'opinion publique, saisie par les paroles du président du Conseil, a le droit d'être renseignée sur la valeur d'une aussi grave accusation.

Enfin, nous tenons à reproduire intégralement l'article d'Henri Fabre dans le *Journal du Peuple* sous le titre : « *Barrès-Norton* » :

M. Maurice Barrès vient de nous rappeler qu'il fut directeur de la *Cocarde*, de tapageuse mémoire.

L'affaire du *Bonnet Rouge*, de « la canaille du *Bonnet Rouge* », comme il dit, nous montre que M. Maurice Barrès n'a pas complètement oublié ses équivoques origines. Nous nous en doutions.

C'est le nègre Norton qui réapparaît quelque peu blanchi, mais de desseins aussi sombres, sous les traits brunis de l'amant de Bérénice.

Comment M. Maurice Barrès, promu à la dignité d'académicien, a-t-il perdu tout son sang-froid, au point de se ravaler à des accusations infâmes — la plus infâme de toutes : celle d'accuser sans preuve des Français d'être de connivence avec l'ennemi ? Je ne comprends pas ! L'orgueil de cet homme est donc si kolossal qu'il ne puisse tolérer les coups d'épingle qui lui sont, il faut l'avouer, depuis trois ans, généreusement prodigués. Les injures personnelles lui paraissent raison suffisante pour avoir recours à des armes empoisonnées ? Comment un esprit aussi distingué a-t-il pu en arriver à une telle mégalomanie ?

Je ne connais de l'affaire, sur laquelle comptaient les chauvins échevelés pour faire taire ceux que l'un d'eux a qualifié de « pacifistes bêlants », que les bruits du boulevard.

J'ai lu ce qu'en a dit M. Ribot. Et il m'apparaît que notre président s'est engagé un peu à la légère, encore que son langage ne permette à personne de porter une accusation précise. Une chose m'a particulièrement frappé. L'*Action Française* observe une prudente réserve.

Pour ceux qui connaissent la mansuétude de MM. Daudet et Maurras pour Almereyda, ce silence a quelque chose d'éloquent.

Hier a couru, à Paris, le bruit de l'arrestation d'Almereyda. Soyez sûr que ce mensonge a parcouru la province sur les fils spéciaux qui transmettaient, au début de la guerre, l'affolante nouvelle : deux généraux fusillés. Comme par hasard, il s'agissait de deux généraux républicains, qui se portent encore très bien.

Au moment où cette sensationnelle nouvelle faisait son tour de France, Almereyda était à son journal. Il y publiait un émouvant article dans lequel il déclarait que tous ceux qui le connaissent le savent incapable de faillir à l'honneur. C'est vrai. Je n'ai avec Almereyda que des relations distantes. Notre vieille camaraderie d'autrefois n'est pas brisée, mais la vie, nos préoccupations personnelles, nos pensées souvent divergentes nous ont un peu éloignés.

« Et cependant, ajoute Henri Fabre, je me sens soufflété quand je vois la calomnie s'acharner sur son compte et le crime des crimes lui être reproché. »

La Situation de M. de Bethmann-Hollweg

Lausanne, 10 juillet. — D'après le *Vorwaerts*, le chancelier aurait réussi à renforcer sa situation auprès de l'empereur. Toutefois, suivant des renseignements puisés à d'autres sources, la démission de M. de Bethmann-Hollweg serait inévitable.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain, c'est que les membres du parti socialiste et du parti conservateur ont quitté la séance de la commission principale en signe de protestation.

D'autre part le *Berliner Zeitung* assure qu'un accord est intervenu entre le parti national-libéral, le centre progressiste populaire et les socialistes majoritaires, sur les bases que je vous ai indiquées hier.

S'EN IRA-T-IL ?

*L'agence l'*Information *a reçu de son correspondant à Zurich une dépêche dont nous donnons les parties essentielles :*

L'auteur principal de la crise actuelle est le député du centre Erzberger. Le comité du parti auquel il appartient a approuvé son intervention à l'unanimité moins trois voix.

En présence de la pression dont il est l'objet, le gouvernement va certes faire des concessions afin d'apporter une solution à la crise. Les journées de dimanche et de lundi ont été employées à la recherche de cette solution.

L'animosité contre M. de Bethmann-Hollweg aurait diminué d'intensité, et si la retraite de von Capelle ne fait plus de doute, celle du chancelier est encore incertaine. Cependant on cite des noms d'hommes politiques dont l'un d'eux prendrait sa succession : le comte Heptling, von Bulow, Rœdern, etc. Le grand favori est toutefois le comte de Bulow, ami personnel de Erzberger qui, pour employer l'expression de la *Gazette de Francfort*, « a enfin cassé quelques carreaux pour laisser entrer un peu de lumière dans le Parlement allemand. »

L'attaque dirigée contre le gouvernement, et dont l'intensité fut une surprise, a bouleversé complètement l'ordre du jour de la session du Reichstag. D'après le programme, cette session devait se terminer mercredi, et elle ne se terminera qu'à la fin de la semaine prochaine.

Mais il faut encore que l'union ait pu se faire à la commission principale sur cette formule de conciliation venant du parti national libéral :

« L'Allemagne mène une guerre défensive et est prête à faire la paix, mais si les ennemis n'en veulent pas, l'Allemagne se défendra jusqu'à l'issue victorieuse de la guerre. »

Le gouvernement présenterait en automne un projet électoral égalitaire pour la Prusse et accepterait de nommer les chefs des partis populaires sous-secrétaires d'Etat sans portefeuille.

Le chancelier crut encore pouvoir se tirer d'affaire par une politique de subterfuge, en offrant trois portefeuilles dans le ministère prussien à des parlementaires, ce qui fut refusé net par la Commission principale.

A LA COMMISSION PRINCIPALE DU REICHSTAG

Lausanne, 10 juillet. — Suivant une note de l'Agence Wolff, la commission principale du Reichstag a, de nouveau, siégé hier, en comité secret. La séance s'est prolongée jusqu'à deux heures, puis les débats furent suspendus pour permettre au chancelier et aux sous-secrétaires d'Etat d'assister au conseil de la couronne qui a eu lieu au palais du chancelier sous la présidence de l'empereur et auquel assistaient également les ministres prussiens.

L'Agence Wolff publie également la note suivante :

« Les orateurs qui, hier, prirent la parole à la commission principale du Reichstag, pendant la discussion sur la politique extérieure et intérieure, ont exprimé le regret que les débats qui ont eu lieu samedi dernier ne soient pas demeurés strictement confidentiels et qu'une partie de la presse ait donné des comptes rendus erronés ou contenant des inexactitudes. »

Une Entrevue de M. Erzberger avec l'empereur Charles

Zurich, 10 juillet. — On mande de Stuttgart : Le *Stuttgarter Tageblatt* annonce que lors du récent voyage à Vienne de M. Erzberger, le leader du centre fut reçu en audience privée par l'empereur Charles.

L'attitude prise par M. Erzberger dans la crise actuelle confère à cette entrevue un caractère très significatif. — (*Radio.*)

LES « PROBABILITES »

Berne, 10 juillet. — La crise politique allemande a fait des progrès en ce sens que les partis de gauche, après de laborieux pourparlers, semblent s'être mis d'accord sur la formule de motion qu'ils soumettront eux-mêmes au vote du Reichstag.

Cette formule demandera probablement au chancelier de préciser qu'il s'en tient toujours au point de vue du 4 août 1914. Le chancelier avait déclaré à cette date que l'empire faisait non pas une guerre de conquête, mais une guerre défensive.

Il est probable que la motion des gauches indiquera également que les puissances centrales restent prêtes à faire la paix, mais qu'elles sont décidées à lutter jusqu'au bout si les ennemis de l'Allemagne continuent à se montrer irréductibles.

Le chancelier acceptera vraisemblablement un texte conçu dans cet esprit.

LES ANARCHISTES AMERICAINS

New-York, 9 juillet. — L'anarchiste bien connue, Emma Goldman, et Berkmann, ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement, une amende de 10.000 dollars et de plus à la deportation à l'expiration de leur peine.

SUR NOTRE FRONT

Une forte attaque allemande échoue sous nos feux

Communiqué officiel

Dans la soirée d'hier, le bombardement ennemi a repris une certaine violence en différents secteurs du front de l'Aisne. Des tentatives locales sur nos tranchées au nord du Moulin de Laffaux et au sud-est d'Ailles ont échoué sous nos feux. Plus à l'est, l'ennemi a déclenché, vers 21 h. 30, une forte attaque sur nos positions du monument d'Hurtebise et du Dragon. Les vagues ennemies n'ont pu aborder nos lignes et se sont dispersées fortement éprouvées.

Des coups de main sur nos postes avancés au sud-est de Corbeny, aux environs de Couroy, dans le secteur d'Auberive et vers le bois des Caurières, ont valu des pertes aux assaillants sans aucun résultat. L'ennemi a laissé entre nos mains un certain nombre de prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

Petrograd, samedi. — Le mouvement antisémite provoqué par les réactionnaires et à la faveur duquel ils espèrent pouvoir attaquer le nouveau régime, s'est fait jour dans diverses régions de la Russie.

Une résolution rappelant les origines réactionnaires du mouvement et se terminant par le paragraphe qu'on va lire, a été présentée hier au Soviet.

« Le Soviet appelle l'attention des soviets locaux sur la nécessité de surveiller les agissements des groupes et des agitateurs antisémites et faire une incessante campagne d'éducation parmi les masses afin de combattre l'agitation antisémite.

« Le comité central a donné des instructions en vue de la publication de toute la documentation nécessaire sur la question juive. Il a adressé ses fraternels remerciements aux travailleurs de race juive qui combattent dans les rangs révolutionnaires.

« Le Soviet compte sur les soviets locaux pour inculquer aux masses juives la ferme conviction que la démocratie révolutionnaire russe les défendra contre toute attaque des antisémites. »

LE SOVIET ENVOIE SES DELEGUES A STOCKHOLM

Stockholm, 7 juillet. — Les délégués du Soviet (*censuré*) sont arrivés à Stockholm.

Ce sont MM. Rosanof, ami personnel de Tseretelli, chef de la section des affaires étrangères du Soviet, Goldborgerg, Smirnoff, Roussanoff et Albert Tehrlich, représentant du groupe israélite révolutionnaire.

Les Campagnes de la Réaction

Comment à la Chambre on diffame les républicains

Violemment injurié à la Chambre par M. Ybarnegaray, M. Accambray a adressé à l'*Echo de Paris* une lettre rectificative.

L'*Echo de Paris* s'était fait le porte-paroles de MM. Ybarnegaray et Pugliesi-Conti. Il reproduisait les calomnies de ces derniers contre M. Accambray.

Ces calomnies ? Voici un extrait de l'*Echo de Paris* :

« *Dans le bruit, on entend M. Ybarnegaray qui crie, le poing tendu vers l'orateur : « Quand on a fui, comme vous, devant l'ennemi... » Et une minute après, M. Pugliesi-Conti reprend : « Oui ! vous avez lâchement abandonné votre batterie devant l'ennemi et* NOUS SOMMES PRETS A LE PROUVER. »

Des preuves ?

Mais M. Accambray ne demande que ça.

Il a adressé au président de la Chambre une lettre dans laquelle il le prie de le confronter dans son bureau avec M. Ybarnegaray.

« L'incident, écrit le député de l'Aisne à M. Deschanel, est trop grave pour qu'il puisse se liquider par de simples gestes comme il arrive trop souvent. »

M. Accambray a bien voulu nous exposer « l'Affaire » :

— « M. Ybarnegaray a, devant toute la Chambre, lancé contre moi une infâme accusation.

« Il ne s'agit rien moins que de lâcheté et d'abandon de poste devant l'ennemi.

« Je reste indigné de cette accusation.

« Sur quoi repose-t-elle ?

« Qui a bien pu colporter un pareil bruit ?

« Pour connaître toute la vérité, je viens d'envoyer deux de mes amis chez M. Ybarnegaray.

« Ils devront s'entendre avec deux amis de mon diffamateur.

« Ils demanderont à ces messieurs des précisions sur les accusations formulées à la Chambre par M. Ybarnegaray.

« Je considère ce dernier comme un parfait honnête homme, continue M. Accambray. Mon collègue a dû être trompé par de faux rapports.

« S'il avoue avoir été trompé, je n'insisterai pas davantage. Je lui demanderai seulement de reconnaître son erreur.

« Par contre, s'il ne veut rien dire, ou persiste dans le sens de ses affirmations, je verrai alors les conclusions que je devrai apporter à cette affaire. »

Les réactionnaires, encore une fois confondus, devront se taire pendant quelque temps.

Claude CADET.

L'Offensive Russe

Londres, 9 juillet. — L'offensive russe continue à se développer. Elle s'étend maintenant jusqu'aux Carpathes.

Le correspondant du *Daily News* à Petrograd télégraphie que les Russes ont, en plusieurs points pénétré dans les lignes ennemies, sur une profondeur de 6 milles.

Les combats se poursuivent dans le secteur Brzezany, tandis qu'au sud-ouest une nouvelle et puissante attaque se déclenche dans la région de Halicz.

LA CONFERENCE DE PARIS

Londres, 10 juillet. — Un communiqué de l'agence Reuter dit que les gouvernements alliés ont décidé de tenir prochainement une conférence à Paris afin d'examiner les questions militaires et politiques concernant les Balkans.

A BATONS ROMPUS

Une fort grande décision va être prise demain : ce n'est certainement pas ce que vous imaginez, mais ce n'en est pourtant pas moins d'une importance capitale. M. Fernand David, ministre de l'agriculture, est sollicité de divers côtés d'accorder l'autorisation de l'ouverture de la chasse et il n'attend pour cela que d'avoir obtenu l'assentiment de la Commission de l'agriculture qui se réunit demain sous la présidence de M. Cosnier.

Le résultat est à peu près certain : le culte de Nemrod sera célébré en France. Déjà, sournoisement, la destruction du gros gros gibier a été autorisée, de même que la chasse aux canards sauvages. C'est un acheminement. On commence par de l'Ibsen et on finit par du Gustave Flaubert... Ce n'est pourtant point parce que la gent chasseresse va se réjouir que nous parlons d'une nouvelle d'une importance capitale. Les petits plaisirs de quelques hobereaux, de quelques vieux célibataires vivant à demi-terrés dans les bois nous importent peu... Chacun prend son plaisir où il le trouve et le chasseur n'est pas plus intéressant pour nous que le pêcheur ou le coureur de cotillon.

Non. C'est en nous plaçant au point de vue patriotique que nous attendons la grave décision de M. Fernand David. N'allez point surtout en conclure que lapins, perdrix, lièvres et cailles causent des dégâts tellement effroyables dans les campagnes françaises que leur destruction s'impose et qu'une décision énergique nous remplit d'une douce joie... Vous n'y seriez point du tout.

Mais une société, dont on appréciera le but hautement élevé est sur le point de se fonder, probablement sous les auspices de M. Maurice Barrès, président de la Ligue des Patriotes, mais on ne saurait encore rien affirmer. Une indiscrétion — nous nous en accusons humblement — a mis sous nos yeux les deux premiers articles des statuts. Nous les publions intégralement :

Article premier. — La Société a pour but de permettre aux patriotes que leur grandeur retient à l'intérieur du pays, de connaître les admirables joies de la guerre.

Art. 2. — Seront membres d'honneur de la Société, les rédacteurs de l'*Echo de Paris* et de la *Victoire*, et tous les académiciens collaborant à la *Revue des Deux-Mondes*.

Voici comment fonctionnera la Société. Des immenses terrains seront loués où l'on élèvera des biches, des chevreuils, des lapins, des perdreaux. Ces bestioles seront quasi-apprivoisées, et chacune portera un insigne distinctif. Un petit casque à pointe recouvrira les cornes des biches, la casquette plate sera posée sur les longues oreilles du lièvre, le plumage des cailles sera peint en gris fer, et tous daims, vanneaux et ramiers répondront aux noms abhorrés de Wilhelm, Fritz ou Hermann. Vous comprenez maintenant ?

Confortablement guêtrés, sanglés dans d'élégants costumes de chasse, nos plus acharnés patriotes, munis d'un fusil dernier modèle, parcourront les halliers et les champs, en fredonnant la *Marseillaise*, voire une chanson de Botrel... Et quelle fureur lorsqu'au détour d'un sentier une biche casquée s'enfuira légère. Taïaut ! Taïaut ! A mort Gretchen ! Kapout la Bochesse ! Et très héroïquement, MM. Barrès, Polybe et F. Masson, d'un doigt vengeur, presseront sur la détente de leurs armes. Dans le nombre, la balle d'un de ces Messieurs frappera bien l'animal. Quelle joie alors, quel triomphe quand l'ennemi agonisant roulera à leurs pieds...

Un pareil spectacle ranimera les courages : car on prête aussi l'intention à l'honorable M. Gustave Hervé d'égorger, tel un toréador fameux, d'innocents agneaux en hurlant : « A bas les pacifistes bêlants... »

L'on imagine les réjouissances auxquelles se livreront les soirs de grandes chasses, MM. les membres de la Société. Un communiqué sera publié par l'*Echo de Paris*, et MM. Polybe et Marcel Hutin le commenteront longuement. Il ne manquera plus rien à la gloire de nos héroïques jusqu'au-boutistes...

Monsieur BADIN.

EN CHINE

La Monarchie balayée

Les Sept jours de Pou-Y

Les Chinois sont des hommes intelligents. Leur civilisation est la plus vieille du monde, et sans doute la plus parfaite.

Il faut être ignorant comme un cagot et stupide comme un chauvin pour croire ce que racontaient les missionnaires catholiques.

Ces misérables voulaient convertir les sages disciples de Confucius à la religion qui a fait un saint du pouilleux Benoît Labre, simplement parce qu'il conservait et cultivait ses parasites, au lieu de les détruire. Ils ont prétendu opposer à l'enseignement de Lao Tseu le culte de saint Antoine de Padoue, qui fait retrouver les parapluies oubliés dans le confessionnal, et le culte de Notre-Dame de Lourdes, qui fait repousser les bras coupés et fleurir des roses sur les jambes de bois. Les Chinois chassèrent

Ces niaiseries ont pu, quelque temps, égarer le gros public. Elles n'ont jamais trompé que les ignorants. Les Chinois conservèrent l'amitié de tous les hommes éclairés.

Aussi fut-on plutôt étonné quand on apprit que ce peuple de sages et de lettrés était retombé en monarchie.

En monarchie !

La surprise n'a pas duré.

Bien vite, on sut que la restauration était un mauvais coup perpétré par quelquelques malandrins, — soutenus, naturellement, comme la plupart des contre-révolutionnaires de bien des pays, par les Allemands.

Le peuple chinois était resté étranger à ce coup renouvelé des exploits de Badinguet.

Mieux qu'étranger : hostile.

Et cette hostilité s'affirma énergiquement : une armée de cinquante mille républicains se forma, et marcha sur Pékin, pour balayer la monarchie, le souverain et toute sa clique.

Le vilain troupeau des réactionnaires ne tenta pas de résister. Il se dispersa hâtivement. Et le « souverain », le jeune

Il avait régné sept jours.

Jadis les restaurations duraient plus longtemps.

La France subit pendant quinze ans le joug des Bourbons que l'ennemi avait ramenés à Paris dans les fourgons de ses armées.

Aujourd'hui, une restauration ne durerait certainement pas plus longtemps chez nous qu'en Chine.

Il y a des cadavres qu'il vaut mieux laisser pourrir tranquillement.

Georges CLAIRET

Informations

Il y a quelque temps, les familles avaient été invitées à s'abstenir de tout envoi de conserves aux prisonniers de guerre.

A la suite des interventions du gouvernement, les autorités allemandes ont fourni l'assurance qu'aucune retenue n'était plus opérée sur les envois aux prisonniers.

Ces renseignements, semblant confirmés, les expéditions de colis, notamment les envois de conserves, peuvent être repris normalement.

Les Mystères...

Londres, 9 juillet. — Les journaux publient une dépêche de Stockholm disant que, suivant un journal de Stockholm, la police a fait une enquête sur l'assassinat mystérieux du colonel Smitt et arrêté hier un lieutenant qui voulait s'emparer de documents militaires importants, dont il supposait Smitt détenteur. On s'attend à des développements sensationnels de cette affaire.

LE PAYS

M. Dubarry avait, hier soir, invité ses collaborateurs à entendre ses explications sur la fondation du Pays. M. Gustave Hervé, qui avait été convoqué à cette réunion, ne s'y est pas rendu.

M. Dubarry a mis sous les yeux des collaborateurs présents, toutes les pièces ayant trait à la constitution de la société du Pays. *Il a donné les noms de tous les co-participants.*

Me Cassin, qui a établi les statuts de la société, a lu les articles du Code ou de la jurisprudence auxquels il a référé pour la rédaction adoptée. Il a démontré que la loi interdit au gérant la publication des noms des membres de la société et l'oblige à ne les communiquer à des tiers que sous le sceau du secret.

A la suite de la réunion, les collaborateurs du Pays *ont adopté la déclaration suivante :*

« Les collaborateurs du Pays, *après avoir pris connaissance de la liste des noms des coparticipants — tous Français de naissance — et des sommes versées et souscrites par chacun d'eux ;*

« Après avoir entendu les explications données par M. Albert Dubarry sur les conditions dans lesquelles le Pays *a été fondé,*

« Constatent unanimement l'inanité des accusations portées contre la constitution financière du journal le Pays. »

Et maintenant, ajoute le Pays, *indifférents aux injures et aux calomnies de nos adversaires, nous poursuivrons résolument notre tâche.*

Au Jour le Jour

Les Concerts

Art et nationalisme

Nos lecteurs connaissent bien par les comptes rendus que nous avons donnés de ses séances, l'œuvre des *Festivals de musique française*, fondée et dirigée par M. Francis Casadesus.

Si M. Casadesus est riche d'énergie, d'activité, de droiture et de talent, il ne l'est pas encore de pécune. C'est un sort commun aux artistes soucieux de préserver de toute compromission le service de leur art. Il était donc indispensable que M. Casadesus s'assurât, pour son œuvre, les concours d'argent et d'influences sans lesquels elle n'aurait pu vivre.

Dans ce but, il s'est adressé à diverses personnalités marquantes du monde de l'art, de la politique et de la finance. Il les choisit avec le plus large éclectisme, estimant avec raison que, sur un terrain libre de passions religieuses ou politiques, toutes les bonnes volontés pouvaient se rencontrer.

Presque toutes tinrent à honneur de répondre à son appel. La seule défection que M. Casadesus eut à enregistrer fut celle du cardinal-archevêque Amette, désireux « de réserver son adhésion aux œuvres du caractère religieux ou charitable ».

Malgré cette abstention, l'œuvre vécut et prospéra, et M. Casadesus pouvait afficher récemment le programme de son quatrième concert.

La « Libre Parole », de feu Edouard Drumont, prend de l'humeur de ce succès. Qu'un homme d'audace et de volonté puisse ériger une œuvre et la faire viable sans le concours du cardinal Amette, voilà qui passe la mesure de ses tolérances. Et son truchement, M. Albert Monniot, — ce petit cousin de Cyrano de Bergerac par le nez — de picorer frénétiquement dans la liste des membres du Comité de patronage et d'en sortir quelques noms de personnalités protestantes, israélites, voire franc-maçonnes — cela surtout met en fureur M. Monniot, — car on sait tout le bon vouloir que porte au Grand-Orient de France le très catholique organe de M. Joseph Denais.

M. Monniot est un pauvre homme. Qui, hormis lui, ne serait capable de comprendre qu'une tentative exclusivement artistique, n'a pas à connaître des opinions religieuses de ses patrons. Qui n'approuverait M. Casadesus d'avoir indifféremment sollicité *tous* les concours, et qui n'estimerait que le cardinal Amette est resté dans la norme du sectarisme catholique en s'abstenant ? De quel côté se trouve l'esprit de parti ? Du côté de l'artiste ou du côté du prélat ?

Comme s'il jugeait ses griefs un peu minces, M. Monniot cherche à mettre M. Casadesus personnellement en cause.

Je cite :

« On me dit que M. Casadesus, qui avait dû renoncer naguère à faire jouer sa « Symphonie », place du Châtelet, avait été heureux de trouver quelques F.·. M.·. dans le comité Lamoureux, pour en produire des fragments. »

La critique étant libre, on peut avoir sur le talent de M. Casadesus l'opinion qu'on voudra. Ici, nous avons la nôtre. Si la Symphonie de M. Casadesus n'a pas encore été donnée intégralement aux concerts Lamoureux, cela n'est regrettable que pour le Comité Lamoureux et pour M. Chevillard, qui, pour tant de médiocrités produites à ses concerts, n'a pas su discerner et retenir une œuvre de bel équilibre et de saine vigueur.

Mais que dire de la sournoise perfidie qui consiste à suspecter, dans un procès de tendances, la valeur morale ou professionnelle de l'adversaire ? M. Monniot aurait pourtant tout avantage à ne pas user de telles armes. S'il fallait discuter de son talent d'écrivain, il s'exposerait à certaines appréciations exactes, mais sévères.

— Jacques JAHN.

Quartier Latin

Les Etudiants Mobilisés

Samedi se réunissait le Conseil supérieur de l'instruction publique. Des différentes déclarations que fut amené à faire M. Steeg, nous extrayons celle-ci :

« Elèves et étudiants, a-t-il dit, ont été surpris par la guerre en pleine préparation des examens et des concours qui devaient les conduire aux carrières de leur choix. Or, il n'en est pas une où la mort n'ait fauché les existences et creusé des vides que la prévoyance nous ordonne de combler. Il ne nous sera pas possible, au moins pour quelque temps, d'exiger de tous qu'ils parcourent le cycle minutieux et complet des examens ou des concours, alors que, pendant des années, nos étudiants soldats ont vécu les souffrances et les périls de la tranchée. »

Le ministre de l'instruction publique s'est servi des mêmes arguments que nous. Il a compris que les terribles circonstances que nous subissons ne nous permettaient pas de viser à la perfection. Si l'on se montre trop sévères quant aux connaissances exigées des candidats, on risque de compromettre d'irrémédiable façon le recrutement des professions libérales.

Mais M. Steeg ne nous a pas encore exposé le programme net et précis que nous attendons. C'est une excellente chose que de prévoir, dès aujourd'hui, la simplification des différents programmes. Il ne conviendrait pourtant pas de demeurer dans ces généralités — aussi utiles et intéressantes soient-elles. Les étudiants qui sont dans les tranchées attendent des promesses moins vagues. Les principes posés par le ministre ne manqueront pas de les réjouir, mais ils en exigeront l'application.

M. Steeg réserve-t-il à la grande cérémonie où doit se célébrer le souvenir des étudiants libres-penseurs morts pour la patrie, l'exposition complète de ses plans ?

Est-ce durant cette manifestation officielle qu'il veut apporter aux étudiants le détail de ses projets touchant les inscriptions cumulatives et la simplification des programme ?

Qu'il nous soit permis de l'espérer. — Louis LÉVY.

Hygiène Pratique

La Souplesse du Corps

Affirmer que la souplesse du corps est la moitié de la santé peut paraître, à première vue, une exagération : je vais essayer de démontrer qu'il n'en est rien.

Comparons, si vous le voulez bien, le corps humain à un mécanisme (n'en est-il pas un, du reste ?). Précisons davantage en ce qui a trait aux mouvements des muscles (Homère comparait bien Diomède, au milieu des Troyens, à un lion au centre d'une bergerie...) et établissons un parallèle entre le jeu de nos articulations et celui des pièces d'une serrure.

Lorsque celle-ci *grince*, c'est que les frottements sont défectueux, ou que quelque chose est détraqué dans le mécanisme. Et, s'il n'y est pas remédié, le mal s'accentue, la pièce cesse de fonctionner ; si l'on tente de forcer, il y a cassure, brisure. Eh bien, les mêmes phénomènes — toutes proportions gardées — se produisent chez le corps de l'homme.

Analoguement, par suite de causes d'origines diverses, il arrive que nous nous sentons *raides*, que nous éprouvons de la difficulté à exécuter tel ou tel mouvement.

Si nous ne prenons garde à cet état, il s'accentue, et, en dehors de la répercussion qui peut en résulter sur d'autres points, l'ankylose survient quelquefois. J'entends l'ankylose réelle, car c'est à tort que l'on confond souvent celle-ci avec la nerveuse, en quelque sorte, au début, et dont on vient assez aisément à bout par la suggestion bien appliqué.

Je crois inutile d'insister sur la matérialité des faits ci-dessus : je préfère indiquer *comment on peut prévenir ce mal*, car la chose est possible dans une foule de cas.

J'ai la manie des comparaisons, estimant qu'elles frappent mieux l'imagination que les plus belles figures de rhétoriques. C'est pourquoi je me permettrai d'établir un parallèle entre l'homme et... le chat — au point de vue très spécial de la souplesse. On me répondra que l'anatomie humaine n'est pas la même que celle de ce mammifère carnassier : nous sommes d'accord. Mais je prétends que la flexibilité du chat provient beaucoup des contorsions auxquelles il s'astreint pour... se débarbouiller.

Je n'irai pourtant pas, cependant, jusqu'à en conclure que nous devons agir de même... Mais nous pouvons, en cette occurrence, comme en bien d'autres, imiter — au moins dans certaines limites — nombre d'animaux. Plus d'un a, du reste, de multiples supériorités sur l'homme ; je n'en citerai que deux exemples : le chien possède le flair qui nous fait défaut — toujours au physique et bien souvent au moral — et le même animal ne mangera pas quelque chose qui lui est contraire, alors qu'il saura discerner la plante susceptible de lui être bienfaisante.

Voyez l'enfant — tout petit, jeune — il est doué d'une souplesse qu'il perd en avançant en âge, alors qu'il pourrait la conserver partiellement si elle était entretenue.

Comment garder le plus possible cette élasticité ? Les moyens sont multiples.

En première ligne, je placerai le massage, dont les bienfaits sont innombrables, — à condition qu'il soit bien pratiqué, car autrement, il peut être nuisible.

Comme l'a écrit quelque part le docteur de Frumerie, « il ne faut pas s'imaginer que n'importe quel médecin puisse faire un bon masseur » ; — à plus forte raison tous ces *frictionneurs* qui ignorent le premier mot de l'anatomie.

La culture physique a également du bon, parfois ; je dis intentionnellement « parfois », attendu que, quelquefois (c'est l'exception, il est vrai), elle devient dangereuse.

Mais, au surplus, massage et culture physique occasionnent des dépenses ; voyons donc ce que l'on peut faire soi-même et sans l'achat d'aucun appareil.

Prenez une serviette, grande et solide — voire même un torchon — que vous ne dépliez qu'à moitié, la laissant en plusieurs doubles dans sa longueur. Saisissez-la avec les deux mains à chaque extrémité. Jusqu'à la fin de l'opération que je vais décrire, vous ne devez plus quitter votre appareil de fortune ni changer les mains de place.

C'est alors que, pendant environ cinq minutes, vous vous frottez vigoureusement *toutes* les parties du corps avec ledit linge, au point de faire légèrement rougir la peau.

Je dis : « toutes » les parties du corps : par conséquent, devant, derrière, torse, jambes, etc.

Vous vous rendrez rapidement compte que pour arriver à ce résultat, il vous faudra prendre des positions, des attitudes qui ne sont pas courantes — d'où vos muscles fonctionnent, manœuvrent dans tous les sens.

Chaque jour, vous pouvez — votre corps s'assouplissant progressivement — rapprocher légèrement les mains l'une de l'autre jusqu'à un minimum d'écartement qui ne saurait être inférieur à quarante centimètres.

Essayez, et, au bout de quinze jours seulement de ce régime, vous m'en direz des nouvelles, tant au point de vue du développement du thorax que des autres parties du corps.

On peut légèrement humecter le linge employé à cet exercice d'eau de cologne ou d'alcool ; mais, par ces temps de restrictions, certains y regarderont : ce n'est du reste pas indispensable.

Inutile d'ajouter que, pour les douleurs, cet auto-massage empêche l'aggravation dans les cas chroniques et amène la guérison lorsqu'elles ne sont que passagères. — Professeur CABASSE.

Les Poètes

A la Pitié

Poète magnifique et passionné, en même temps que polémiste ardent et subtil, notre bon confrère Georges Pioch trouve le moyen de composer quelques beaux poèmes entre deux « petits pamphlets ». Il va publier bientôt chez Ollendorff, l'éditeur de Romain Rolland, un livre de poèmes, les Victimes. *Nous détachons de l'une des pièces qui composent ce volume ces strophes généreuses ; elles ont été publiées dans les* Semailles, *la belle revue du Syndicat des Instituteurs. Le titre de ce poème est :* A la Pitié.

Toi qui survis aux dieux, Pitié du pauvre monde
Qui pourrais sur l'amour régler tout le futur,
De si loin que t'ait pu bannir ce temps obscur,
Reviens, et nous reçois en ta grâce féconde.

Toi seule peux choisir le bras, forger le fer
Qui sur la Force, enfin, vengeront tous les bra-
[ves ;
Toi seule, du troupeau de ces héros esclaves,
Peux susciter l'élu : l'assassin calme et clair.

Arme-le. Que, peuplé de ton zèle, il exauce
La plainte des blessés, le regret des mourants ;
Que jusque sur le trône où guettent des tyrans
Ta simple volonté le dirige et le hausse.

Au-dessus du chaos des glaives et des croix,
Erige dans l'éclat de son geste qui tue,
Et pareil désormais à sa propre statue,
Le meurtrier sacré qui fait justice aux rois.

***

Mais non : permets plutôt qu'enfin l'Esprit mois-
[sonne.
Il condamne la haine et la voudrait bannir.
Se venger, c'est au crime enchaîner l'avenir ;
Le seul vrai châtiment est celui qui pardonne.

Irrévocable et pur, sceptique et solennel,
Il est le grand Silence, où tout se concilie ;
Il est ainsi la fin du trône et de l'autel ;
Et les dieux sont vaincus parce qu'il les oublie.

Par lui seul la victime éclipse ses bourreaux.
La paix qu'il fait régner est seule expiatoire...
On éteint l'horizon en fondant sur l'Histoire :
Que l'homme ressuscite à jamais du héros.

Qu'il refuse ses lois, ses honneurs, — ses poè-
[tes —
A ce qui fut la guerre, à ce qui fut l'erreur ;
Qu'il en efface en lui l'attrait avec l'horreur...
C'est presque le bonheur quand la gloire est
[muette.

Georges PIOCH.

LA SOCIÉTÉ NESTLÉ

informe le public que, vu l'instabilité actuelle des prix des matières premières, du taux des assurances et du fret, il ne lui est plus possible de fixer les prix de vente au détail de ses produits.

Les avis insérés récemment par elle dans les principaux journaux indiquant les prix de vente au public sont, par conséquent, annulés en raison de ce qui précède.

La Société Nestlé se permet néanmoins de compter sur la loyauté et le patriotisme de son honorable clientèle de détaillants pour qu'il ne soit pas fait des prix exagérés au public consommateur.

On lit...

« Infamies à bon marché »

On a poursuivi un curé qui, de sa chaire, diffamait les membres du gouvernement et tenait sur la guerre des propos insensés.

S'il s'était agi d'un ouvrier, les juges auraient été sévères.

Il s'agissait d'un curé. Vous avez vu hier ce qu'il en a coûté à l'abbé Chassagnoux — c'est le nom du ratichon fanatique : trois mois de prison *avec sursis* et trois cents francs d'amende.

Nous ne souhaitons la mort de personne, et pas même l'incarcération des curés.

Mais, tout de même, nous ne pouvons pas ne pas trouver légitime la protestation de la *Lanterne*.

Notre confrère écrit :

Vous avouerez que c'est diffamer la République et les républicains à bon compte. Ces messieurs auraient bien tort de s'en faire. Désormais, on pourra pour cinq cents francs se payer le luxe de traiter publiquement « Poincaré, Briand et Malvy de pourceaux », nos gouvernants de « pourris », les écoles laïques « de bouges » ; on pourra proclamer du haut de la chaire : « *Si c'est pour la République que l'on se bat, je conseille à tout le monde de lever la crosse en l'air et de passer l'océan.* »

Pourquoi se gêner ; on sera poursuivi ! Peuh ! A l'audience, on produira de faux témoins !

Vraiment les curés ont la partie trop belle ; au prix où sont les jugements, ils peuvent bien continuer.

Ne doutez pas : ils le savent, et ils continueront.

Nous permettra-t-on de rappeler que pour des propos infiniment moins coupables — il aurait dit que certains curés avaient placé de l'argent dans des banques allemandes, — un conseiller municipal républicain, aubergiste de son état, avait été condamné à *deux ans de prison sans sursis*, et qu'il ne dut qu'à notre intervention et à celle des élus républicains du Lot et des groupes socialistes de la région d'avoir vu, par la suite, ce jugement cassé ?

Politique de guerre

Depuis que M. Paul Painlevé l'a exposée et défendue à la Chambre, la politique de guerre que nous préconisions, ce qui nous faisait traiter d'antimilitaristes, est chaleureusement approuvée par nos adversaires eux-mêmes.

Le *Journal des Débats* dit :

La politique de guerre définie par le gouvernement a le mérite de répondre aux exigences d'une réalité aujourd'hui connue de tous ceux qui observent et qui réfléchissent. Elle aura le très grand avantage de nous permettre de durer plus aisément matériellement et moralement. Elle évitera, après trois ans de guerre, les efforts qui ne seraient pas nécessaires et très préparés ; elle évitera les trop vastes espérances suivies d'injustes déceptions ; elle fera passer dans l'esprit de tous une connaissance positive des conditions de la guerre.

Puisque nous en sommes au *Journal des Débats*, notons que l'organe que soutint de ses deniers feu Aynard, le banquier catholique de Lyon, a réparé en quelque mesure l'extraordinaire faute commise à nos dépens par son collaborateur M. Albert-Petit : Les *Débats* ont analysé hier soir ce que la censure avait laissé passer de l'article de notre directeur, Miguel Almereyda. Le *Temps* a fait de même.

La politique du chancelier

Le *Temps* définit avec assez de netteté ce que l'on appelle déjà la « crise » intérieure de l'Allemagne.

La question semble bien se poser ainsi : pour quelle guerre et pour quelle paix se prononce le chancelier ? Persévère-t-il dans la guerre navale à outrance ? Veut-il la paix avec ou sans annexions ? Accepte-t-il la collaboration du Reichstag avec la garantie d'une réforme électorale pour un avenir prochain, et d'une participation des chefs parlementaires dans le ministère ? Voilà ce qui se débat autour du comité secret tenu par le Reichstag, et parallèlement aux conseils de l'empereur, de son chancelier et des principaux chefs militaires.

C'est la réponse à ces questions qu'il faut chercher dans les informations qui nous viennent d'Allemagne.

Autour d'un vote

La fameuse séance de samedi dernier, à la Chambre, offre des singularités que le public s'explique mal : les discours des ministres, surtout ceux de M. Malvy et de M. Paul Painlevé, ont été accueillis froidement par les réactionnaires et les modérés, chaleureusement applaudis au contraire à l'extrême-gauche, par les socialistes unifiés et indépendants et les radicaux-socialistes.

Quand il s'est agi de voter, le gouvernement eut pour lui les suffrages des gens qui avaient presque conspué ses déclarations ; il eut contre lui, au moins sous forme d'abstention, les voix des députés qui avaient applaudi M. Painlevé et M. Malvy.

Pourquoi ? Un vieux routier parlementaire, M. Alexandre Varenne, tente de nous l'expliquer dans l'*Heure* :

Il y a deux raisons à cette abstention des éléments avancés : la première, c'est que les fautes révélées par les débats sur les opérations militaires du mois d'avril étaient trop graves pour que tous les députés pussent se contenter de promesses de sanctions ; la seconde, c'est que, n'étant pas tous d'accord sur le vote, à émettre en séance, les socialistes avaient d'avance adopté le moyen terme de l'abstention sur le texte même de M. Renoult.

Dès le lendemain, d'ailleurs, la situation est redevenue logique : l'ordre du jour approuvant MM. Painlevé et Malvy, était blâmé par la presse nationaliste et cléricale, et loué par les journaux démocrates.

Nous avons dit ce qui nous faisait enregistrer comme un succès de la politique démocratique le vote de cet ordre du jour : la Chambre a proclamé la suprématie du pouvoir civil, la nécessité de punir les fautes des grands comme celles des petits et le droit des soldats à être bien traités.

Ça et là

— *La France Envahie* est le nom d'un nouvel organe qui se propose de défendre les droits des sinistrés de nos régions du Nord et de l'Est et de poursuivre la reconstitution du milieu économique et social détruit.

Dans ce but, il étudiera la loi de réparation des dommages de guerre, ainsi que tout projet, toute suggestion dus à l'initiative parlementaire ou privée, intéressant le recouvrement de ces créances individuelles ou collectives et la réalisation d'un programme qui, ayant pour objet de rendre à dix départements leur activité et leur prospérité passées, intéresse la France tout entière.

CAIUS.

L'Hôpital-Prison

UNE RECTIFICATION

nous avons entretenu nos lecteurs des agissements de l'administrateur Lecomte, qui préside aux destinées de l'hôpital [illegible] Nous avons raconté comment ce personnage, ne voulant point changer les bonnes habitudes de « sa maison », empêchait de sortir les hospitalisés que leur mauvaise étoile envoyait dans son hôpital.

Nous manquerions gravement « aux sentiments de vérité et de justice que nous nous sommes toujours imposés » si nous ne faisions pas une petite rectification à l'article d'hier.

Pardonnez-nous, Seigneur, si nous avons menti, c'était sans le vouloir, croyez-le bien.

Nous faisons amende honorable et proclamons hautement ceci :

A l'hôpital [illegible] on n'empêche pas tous les soldats en traitement de sortir ; il en est pour qui il existe des grâces d'Etat.

Oh ! nous n'irons pas jusqu'à dire que leurs sorties prennent un caractère public dans l'hôpital ; ces veinards se glissent dehors sans bruit et la concierge, qui les connaît, les laisse sortir sans saluer leur départ par d'aigres réflexions, ainsi qu'elle a coutume de faire pour les blessés moins favorisés, — pauvres hères, pour qui les sorties nécessitent presque l'intervention du Très-Haut.

Il faut reconnaître que les « chançards » se sont signalés par leur bonne conduite vis-à-vis des religieuses de l'établissement.

Les uns exécutent de petits travaux pour les sœurs — travaux jusqu'ici réservés à la main féminine ; soit l'enjolivement de la chapelle attenante à l'hôpital, soit encore des ouvrages de domesticité diverses. Quant à la deuxième catégorie, elle se fait remarquer par un bigotisme outrancier.

On pourrait croire, de la part de ces derniers, à des sentiments d'ordre purement diplomatique, car l'administrateur, dispensateur des permissions, ne rate jamais l'occasion d'afficher son larbinisme à l'égard du clergé.

Lui soumet-on une demande quelconque? Invariablement il répond :

« Oui, mais... qu'en dit la sœur ? vous savez que je ne veux rien faire sans son consentement. » »

Aussi les sœurs règnent en souveraines absolues sur l'hôpital [illegible]

L'une d'elles va jusqu'à se permettre de prendre une plume et de corriger le texte des rares permissions accordées aux pauvres bougres qu'elle tient sous sa coupe.

Elle remplace les heures de sortie par d'autres heures qui lui conviennent probablement beaucoup mieux.

Ce n'est pas plus difficile que cela...

Nous vivons sous un régime laïque et républicain. — Léon MAURIS.

N. B. — Comme on le voit, la rectification s'imposait.

L'Impuissance vaincue

La Virilité sans cesse rénovée

par les

PILULES SANYS

Que les AFFAIBLIS, les ANÉMIQUES, les ABATTUS, les PAUVRES de SANG, les VIEILLIS avant l'AGE, les IMPUISSANTS, pour une cause quelconque, se rassurent.

Par la force de leur action curative, les PILULES SANYS procurent une source nouvelle de vigueur et d'énergie morale et physique.

Ce merveilleux spécifique est un puissant régénérateur des globules du sang.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que cette méthode nouvelle est synonyme de PERPÉTUELLE JEUNESSE.

Les PILULES SANYS n'ont absolument rien de commun avec les produits similaires connus jusqu'à ce jour.

Seul Dépôt en France des PILULES SANYS :

LABORATOIRE BEAUCLAIR

31, Rue St-Denis, PARIS

Prix de la Boîte : 13 fr. 20 (impôt compris)

Chaque boîte est munie d'une notice sur le mode de traitement et le régime à suivre.

Aucun signe extérieur sur l'envoi.

Action Sociale

ET POLITIQUE

DES SANCTIONS !

Beaucoup de gens, industriels ou autres, pour qui la guerre est une source de bénéfices considérables, semblent oublier fréquemment que s'ils bénéficient de la guerre, il n'en est pas de même pour les ouvriers et ouvrières qu'ils font travailler. Ces derniers ont bien souvent à en souffrir autant, sinon plus que leurs patrons en profitent, et, aux peines et aux misères qu'ils endurent, vient s'ajouter encore la honteuse exploitation, les brimades de toutes sortes du patron sans scrupules, pour qui l'intérêt personnel passe avant tout. Témoins, les incidents fâcheux qui se sont passés dernièrement dans une usine de la rue du.... .....travaillant pour la guerre et où étaient fabriqués des objets en acier très lourds, d'une taille respectable, et, partant, très difficiles à travailler.

Des femmes, à l'aide de machines-outils, prenaient une large part à la confection de ces objets, travail pénible entre tous, mais assez bien rémunéré, puisque, pour dix heures de travail, elles recevaient en moyenne un salaire variant entre 9 et 11 francs.

Mais, au lieu d'augmenter comme il convenait le salaire de son personnel, il fit afficher les nouveaux prix des pièces par l'application desquels et pour dix heures d'un travail non moins pénible qu'auparavant les ouvrières ne trouvèrent plus qu'un salaire de 7 francs.

Tout allait donc bien jusqu'au jour où l'industriel passa un nouveau marché avec l'administration de la Guerre. Sans changer la nature des objets fabriqués, ce marché en modifiait quelque peu les dimensions et la matière première dont ils étaient fabriqués ; ainsi loin d'être rendu plus facile, le travail des ouvrières devint plus pénible, la fonte du nouveau métal employé étant plus nocive que celles de l'acier.

Tout changement dans la fabrication appelle logiquement un changement de salaires, et le patron aussitôt modifia le tarif payé à ses ouvriers.

Que faire, sinon réclamer au patron le rétablissement des salaires d'antan ? Mais celui-ci ne l'entendait pas ainsi, et il prétendit que l'on se conformât aux ordres donnés, sans vouloir accorder aucune concession.

Il arriva naturellement ce qui devait arriver. S'étant concertées, les ouvrières décidèrent d'un commun accord d'abandonner l'atelier.

Le lendemain, le patron, surpris, n'eut plus, pour tout personnel, que les ouvriers mobilisés détachés à son usine, tous les autres ouvriers et manœuvres, suivant les ouvrières, avaient cessé le travail.

Des négociations s'ensuivirent, le service du Contrôle de la main-d'œuvre intervint et parvint, à l'aide de promesses, à faire reprendre le travail aux ouvrières et ouvriers.

Confiantes dans la promesse qui leur avait été faite, que pas une d'entre elles ne serait congédiée, les ouvrières réintégrèrent l'atelier. Conciliantes, elles avaient accepté les quelques concessions que leur patron avait difficilement consenti à leur faire et qui leur donnaient un semblant de satisfaction.

Le différend était réglé et le travail avait repris, lorsque, pris soudain d'un désir de vengeance, l'industriel commença à faire le vide dans ses ateliers. Dix, puis vingt ouvrières furent congédiées pour les motifs les plus futiles, et, parmi elles, la plupart de celles qui avaient réclamé au patron le rétablissement des salaires qui leur étaient dus.

Devant un arbitraire aussi scandaleux, tous solidaires entre eux, les ouvriers et ouvrières abandonnèrent à nouveau l'atelier. Pendant ce temps, l'Administration attendait ses fournitures et... fermait les yeux.

De pareils faits devraient-ils se produire dans des usines dont les patrons, comme les ouvriers, sont placés sous le contrôle de l'Etat ? Le service du Contrôle de la main-d'œuvre, qui intervient pour régler les conflits existant entre patrons et ouvriers, ne pourrait-il pas et ne devrait-il pas « pour mission de faire respecter le droit des travailleurs ?

Une règle de justice et d'équité s'impose. Des sanctions sont établies contre les ouvriers qui manquent à leurs devoirs. Ces mêmes sanctions devraient être applicables également aux patrons qui, trop souvent oublient leurs devoirs à l'égard de leurs ouvriers. — Lucien PIERRET.

LE CONGRES DE L'HABILLEMENT

Un congrès de toutes les organisations des travailleurs de l'habillement de France se réunira à Paris au mois d'août prochain.

Les différentes questions des salaires, de la semaine anglaise, des nouvelles conditions de travail seront étudiées et discutées, en même temps que certaines autres questions relatives à l'organisation intérieure et au fonctionnement des groupements.

DANS LE PARTI RADICAL

La Fédération radicale et radicale socialiste de la Seine s'est réunie sous la présidence de M. J.-L. Bonnet, assisté de M. Ferdinand Buisson.

L'ordre du jour de cette séance comportait une importante discussion sur « les buts de guerre ».

Après avoir entendu MM. Armand Charpentier et J.-L. Bonnet, qui étaient, l'un et l'autre, chargés de présenter un rapport sur cette question, l'assemblée a décidé d'ajourner à une prochaine réunion le débat qui devait s'instituer sur l'ensemble des conclusions soumises à ses délibérations. Elle a adopté alors une proposition tendant à la désignation d'une commission spéciale en vue de la rédaction d'une motion qu'elle sanctionnera ultérieurement, et dont se trouvera saisi le prochain congrès du parti.

D'autre part, à la suite de divers incidents qui ont eu lieu à l'hôtel de ville, et sur lesquels elle entend recueillir des précisions, la fédération a renvoyé à l'examen de sa commission exécutive la question de l'organisation du groupe des représentants du parti radical et radical-socialiste au Conseil municipal. MM. Desvaux et Peuch lui ont fourni à cet égard diverses explications.

Avant de se séparer, la Fédération a admis que désormais les délégués des départements envahis, actuellement réfugiés à Paris, seraient convoqués à ses réunions mensuelles.

Prochaine séance en septembre.

Réunions et Communiqués

SYNDICATS

Caoutchoucs et tissus élastiques. — A 20 h., conseil à la Bourse du Travail.

Charpentiers en bois. — Convocation d'urgence, pour ce soir, à 8 heures 30, au siège, de tous les membres du conseil.

Pâtissiers. — A 18 heures, conseil au siège.

Tous les Sports

TIR

U. S. T. F. — L'Union des Sociétés de Tir de France rappelle que ses séances de tir à longue portée, pour les jeunes gens des classes 1919 et 1920, sont absolument gratuites. Il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'Union des Sociétés de Tir de France (U.S.T.F.), 46, rue de Provence, tous les jours de la semaine, de 2 heures à 5 heures, ainsi qu'aux stands. Les prochaines séances de tir auront lieu au stand d'Auteuil, jeudi prochain, 5 juillet, de 13 heures à 16 heures, et dimanche 8 juillet, de 8 heures à 11 heures et de 13 heures à 16 heures.

Les Planches

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — Clôture annuelle.
OPERA-COMIQUE. — Relâche.
COMEDIE FRANÇAISE. — 8 h. 15. — *L'Elévation*
ODEON. — 8 h. — *Le Château historique.*
TRIANON-LYRIQUE. — Clôture annuelle.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 30, *Monsieur... Chose ?*
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30, *La revue cinématographique.*
GAITE. — Clôture annuelle.
VARIETES. — 8 h. 15, *Moune.*
SARAH-BERNHARDT — 8 h. — *Les Nouveaux Riches.*
THEATRE ANTOINE. — 8 h. *Les Bleus de l'Amour.*
ATHENEE. — 8 h. 20, *Monsieur Beverley.*
SCALA. — 8 h., *Le Billet de Logement.*
CHATELET. — Clôture annuelle.
RENAISSANCE. — 8 h. 15, *Le Paradis.*
GYMNASE. — 8 h. 15, *La Race.*
REJANE. — Clôture annuelle.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *Madame et son filleul*
EDOUARD VII. — 8 h. 15, *Le Dérivatif.*
BOUFFES-PARISIENS. — Clôture annuelle.
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30, *Talaut, Sujet Léger, Cath. Gouldon.*
DEJAZET. — 8 heures : *Un fil à la patte.*
THEATRE MICHEL. — 8 h. 30. *Frivolités*, revue.
THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30. Mon Américaine.
CAPUCINES. — 8 h. 30. *Où campe-t-on ? revue*
CLUNY. — 8 h. 15 : *Le trombonne de Madame*
APOLLO. — Relâche.
ALBERT-Ier. — Relâche.
IMPERIAL. — Clôture.
FEMINA. — 8 h. 30, *Femina-revue.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, La Revue des Folies Bergère.

CONCERT MAYOL. — A 8 h. 30, Spinelly et sa troupe dans *Je ne veux pas coucher dans le lit de ta mère*, sketch. Partie de concert (Dalbret, Pélissier, etc., etc.)

OLYMPIA. — 8 h. 30, Spectacle varié.
ELDORADO. — 8 h. 30, *L'Entoleuse.*
MARIGNY. — 8 h., La Revue.
AMBASSADEURS. — 8 h. 30., *La Revue.*
BA-TA-CLAN. — 8 h., *La Fille de Mme Angot.*
GAITE ROCHECHOUART. — 8 h. 30, Concert, Pièce.
NOUVEAU CIRQUE. — 8 heures 15, *Satana* (cinéma).
CIGALE. — 8 h. 30, *Pas des visions*, revue.
CASINO DE PARIS — 8 h. 30, Music-Hall.
CONCERT SENGA. — 8 h. 30, Concert.
LITTLE-PALACE. — 9 h., *La Revue sans Chichis.*
EUROPEEN (tél. Marcadet 13-85). — Marcelly, Myriame, Little Barra, Huguette Villars, Malbert, Paul Darny, etc., etc. *L'affaire de la rue de l'Oursine.*
CHATEAU-D'EAU. — 8 h. 30, Concert.
CHEZ JEAN PEHEU (La Sirène). — 3 h. 30 et 8 h. 30, Revue et Concert.
PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30, La revue de Rip.
CADET-ROUSSELLE. — 8 h. 30, *Tu t' rends compte !* revue.
NOCTAMBULES. — 8 h. 30, *Les Chansonniers.*
LE PERCHOIR. — 8 h. 30, *Extra-Dry*, revue.
MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30, *Une... Deux... Trois... Cartes*, revue.
LA CHAUMIERE. — 8 h. 30, *Ça s' mène à l'Anglaise*, revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30, *Attractions*
ARTS. — Clôture.
LUNE ROUSSE. — 8 h. 30, *Les Chansonniers en la Revue.*

Cinémas

VAUDEVILLE. — *Deux matinées par jour* (sauf le vendredi) : à 2 h. 15 et à 4 h. 15. Soirée à 8 h. 30, le jeudi, samedi, et le dimanche : *Maciste Alpin.*

OMNIA PATHE. — L'*Orage*, avec Mlle Marise Dauvray et M. Signoret. *Ravengar*, 9e épisode, et *Les Millions de Rigadin.*

Nécrologie

Nous apprenons avec une vive émotion la mort de notre collaborateur Georges Bannerot. Il est décédé ce matin, dans sa vingt-septième année.

Nos lecteurs se rappellent ses poèmes, pleins d'émotion sincère, de jeunesse et de vie...

Que la famille de notre malheureux ami trouve ici l'assurance de nos condoléances émues.

Solidarité

— A l'occasion du 14 juillet, l'*Algérie* offrira aux blessés, européens et indigènes, de l'armée d'Afrique en traitement à Paris et dans la banlieue du tabac et des dattes envoyées par les Mozabites de Souk-Arhas.

Informations

— Notre confrère *Le Soir*, suspendu depuis une semaine, reparaît aujourd'hui.

— Jeudi, à 2 heures 1/2, sous les auspices de « L'Union Française », salle de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, conférence de M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de lettres : *Le livre français.* Sous la présidence de M. Georges Leygues, ancien ministre, président de la commission des affaires extérieures.

TITRES DÉFINITIFS

DE L'EMPRUNT 5 0/0 1916

Les porteurs de certificats provisoires libérés dès l'émission ont tout intérêt à ne pas attendre l'échéance du 16 août pour déposer ces certificats en vue de leur échange contre des titres définitifs.

Ces dépôts peuvent être effectués à la Caisse centrale du Trésor (pavillon de Flore), chez tous les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs de Paris et des départements, ainsi que dans les banques et établissements de crédit.

GARAGE GUERSANT

34, rue Guersant - Tél. : Wagram 97.27

Atelier de Réparations

Grand choix de voitures neuves et d'occasion

Agence exclusive

des Automobiles américaines

GRANT SIX

ACHAT - ÉCHANGE

UN BON CONSEIL

Si vous êtes atteint d'une maladie quelconque des voies urinaires, anciennes ou récentes, et que vous teniez à vous guérir rapidement, voir demain, aux annonces, sous la rubrique :

PILULES BLÉNEAU

AVIS

En raison de l'affluence des demandes, le Laboratoire BEAUCLAIR *se voit dans l'obligation de suspendre la vente des*

PILULES SANYS

par quatre et six boîtes à la fois. Désormais, et jusqu'à nouvel ordre, il ne sera plus délivré qu'une seule boîte par demande.

Le gérant : LÉON BAYLE.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-EN SECTION

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge* 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2e)